

SÉANCE DU BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 17 JUIN 2021

2021 - 10 LANCEMENT DU MARCHE PUBLIC « MAINTENANCE ICE »

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 17 juin, le Bureau du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 juin 2021, s'est réuni au sein des locaux du SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués en exercice : 8

Délégués présents : 7

Votants : 7

Délégués présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, Président du SYDELA

Monsieur Frédéric DUNET, 1^{er} Vice-Président

Monsieur Dominique DAVID, 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, 5^{ème} Vice-Président

Monsieur Maurice BOUHIER, 6^{ème} Vice-Président

Monsieur Philippe CAILLON, 7^{ème} Vice-Président

Délégués présents par visioconférence :

Monsieur Patrick BERTIN, 2^{ème} Vice-Président

Délégué absent :

Monsieur Didier MEYER, 4^{ème} Vice-Président (excusé)

Affichage le 21 juin 2021

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts du SYDELA et notamment son article 4.6,

Considérant que dans le cadre du transfert de la compétence Réseaux et services locaux de communication électroniques, le SYDELA a lancé en 2020 un marché public pour la maintenance des Infrastructures de Communication Electroniques par la conclusion d'un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande ;

Considérant que ledit marché public arrive à son terme en octobre 2021, il est nécessaire de lancer à nouveau une consultation pour le marché public Maintenance des Infrastructures de Communication Electroniques ;

Considérant que le lancement du marché aurait lieu en juin 2021 pour un début de prestations en octobre 2021 ;

Considérant que les caractéristiques du marché envisagées sont les suivantes :

- **Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire**
- **Passé en procédure adaptée avec possibilité de négociation, sans minimum avec un maximum de 200 000 € HT**
- **Durée du marché : 24 mois**

- **Allotissement :**
 - Lot 1: Secteur Nord
 - Lot 2: Secteur Sud

- **Critères d'attribution de l'accord-cadre :**
 - **Le prix / 40% :** (Coefficient le plus bas/Coefficient proposé par le candidat X 40)

 - **La valeur technique / 60 %** sous pondérée comme suit :
 - Description d'une opération de maintenance 30%
 - Moyens humains mis à disposition pour assurer la mission 10%
 - Moyens techniques et matériels mis à disposition pour assurer la mission 10%
 - Sécurité des personnes sur les interventions 5%
 - Environnement 5%

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le lancement du marché public « Maintenance ICE » dans le respect des caractéristiques présentées, sous la forme d'une consultation passée en procédure adaptée ouverte.**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes nécessaires à son exécution.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**



Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20210617-2021-10-DE
Date de télétransmission : 21/06/2021
Date de réception préfecture : 21/06/2021